Image not found or type unknown

enlevement d'enfants à l'etranger?

Par **musica**, le **20/01/2009** à **09:22**

Bonjour,
J'ai entamé la procédure de divorce avec mon mari (mariés dupuis 12 ans, 2 enfants), par consentement mutuel. Nous avons opté (plutot mon mari, j'ai accepté) pour la garde alternée.

Ma question: il est algérien, ça fait longtemps il parle de rentrer en Algérie et je sais, qu'il n'abondennara ses enfants.

Comment je peux me protéger contre éventuel enlevemant d'enfants: il part en vacances et il ne reviendra pas? Quelle close je peux inscrir pour pouvoir récupérer mes enfants (vu que la requéte n'a pas été encore déposée), parce que la bàs les femmes n'ont aucun droit ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés